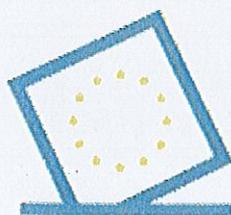


Vous ne savez pas si votre situation est à jour ? Il est possible de vérifier votre inscription et vos informations sur le lien suivant : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51788>

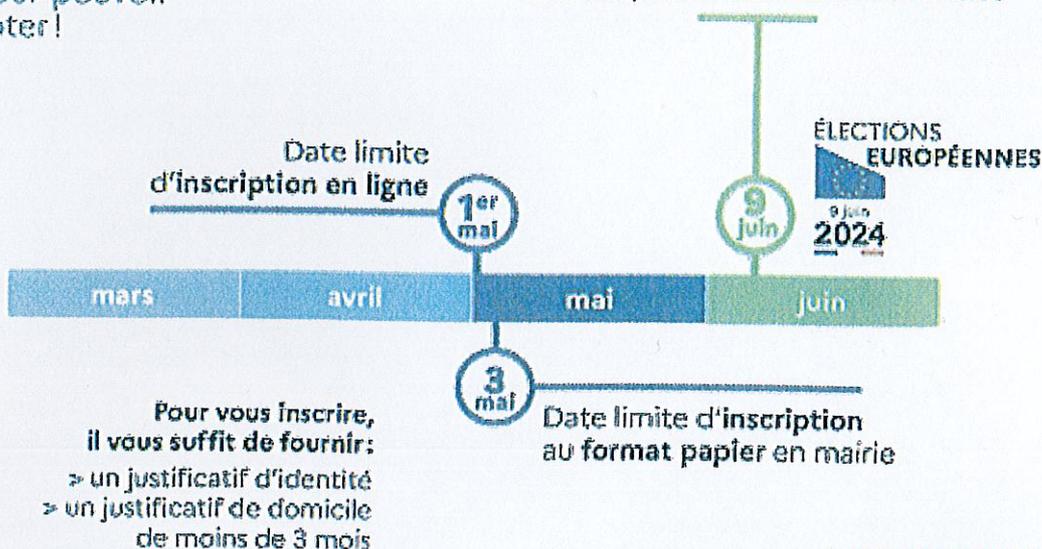


Vous avez déménagé récemment !

Êtes-vous toujours inscrit à la bonne adresse sur les listes électorales ?

Avant le 1^{er} mai, **VÉRIFIEZ VOTRE INSCRIPTION EN LIGNE** pour pouvoir voter !

Vous êtes de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne ?
Votez aux prochaines élections en France



Pour vous inscrire, il vous suffit de fournir :
> un justificatif d'identité
> un justificatif de domicile de moins de 3 mois

Accédez directement aux démarches



ou sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr)



Votre mairie peut répondre à vos demandes concernant les démarches électorales.

Ce message est adressé à l'aide des informations mises à disposition par l'intermédiaire de La Poste. Si vous ne souhaitez pas être destinataire de ces messages, il vous suffit de vous adresser par courrier à La Poste SCC - Gestion des données personnelles - BP 10 245 33508 LIBOURNE CEDEX ou par e-mail à mesdonneespersonnelles.laposte@laposte.fr afin de vous opposer à la réutilisation de vos données personnelles à des fins d'enquêtes et de prospections commerciales.